

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **39 (2002)**

Heft 1522

PDF erstellt am: **19.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Coopératives concentrées

EN 1968, C'EST LE CHOC: LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES MIGROS (FCM) DÉPASSE POUR LA PREMIÈRE FOIS L'UNION DES Coopératives de Consommation, de cinquante ans son aînée. L'écart s'est creusé pendant près de trente ans. Aujourd'hui, toujours premier groupe de la grande distribution en Suisse, la Migros marque le pas tandis que Coop progresse rapidement et peut espérer redevenir le numéro un, en passant cette année la barre des treize milliards de francs de vente au détail.

Un tel résultat a son prix. En 1968, Coop Suisse rassemblait plus de 400 sociétés coopératives locales, elles-mêmes réunies en plusieurs dizaines de fédérations régionales lourdement démocratiques, le tout pour un réseau disparate de 2 900 points de vente. Depuis l'an dernier, il n'y a plus qu'une société de distribution pour un millier de magasins, dont un quart ayant une surface supérieure à mille mètres carrés. Le tout, y compris la chaîne EPA acquise l'an dernier, est dirigé depuis 1997 par le *CEO* Hansueli Loosli, dont la brutale clairvoyance s'avère fort payante.

De son côté, la Migros compte encore dix sociétés régionales; elles disposent d'une autonomie et d'un pouvoir à l'Assemblée des délégués que le nouveau «président de l'administration» et futur *CEO* de Migros, Anton Scherrer, a fait réduire pour accroître ses propres compétences et celles d'un véritable conseil d'administration. Car Migros, qui gardera la forme de la

coopérative, fonctionnera à partir de 2003, à l'instar de Coop, comme une société anonyme.

Cette perspective ne convient pas aux gardiens du temple dutttweilerien, dont Pierre Arnold, huitante ans, ancien patron de Migros, reste le plus combatif. Il avait déjà dénoncé la dérive autrichienne, qui s'est soldée par plus de 300 millions de pertes au milieu des années nonante. Il n'a pas dû apprécier le rachat du groupe Globus+ABM ni la disparition de cette dernière enseigne. Il proteste aujourd'hui contre les nouvelles structures et compétences prévues, qui signifient, à ses yeux, la deuxième mort de Gottlieb Duttweiler, créateur de la Migros en 1925 et fondateur de la FCM en 1941.

Toutefois, rien n'y fera. La démocratie coopérative ne convient pas à la gestion des grandes entreprises. Ces dernières veulent une direction forte, dont le président est - trop - souvent aussi à la tête du conseil d'administration, malgré les risques d'un tel cumul. Elles encadrent leur politique et soignent leur image à coup de chartes déontologiques et de commissions d'éthique, de produits bio et d'investissements propres, le tout inscrit dans des rapports sur l'indispensable développement durable. Sur tous ces points, Coop et Migros font mieux que la plupart des grands distributeurs, suisses et étrangers. Et partagent à la fois un principe - pas de salaires mensuels au-dessous de trois mille francs brut - et une peur, celle du retour de Carrefour en Suisse. YJ

Sommaire

Marché de l'électricité (2): Une régulation bien helvétique (p. 2)

Accord aérien: Poker menteur (p. 3)

Médias: Le «jeunisme» est antiéconomique (p. 4)

Cyberdémocratie: Le virtuel en puissance (p. 5)

Canton de Vaud: L'Etat, la justice et le citoyen (p. 6)

Note de lecture: popistes, déjà dans l'histoire (p. 7)